



CONSEIL MUNICIPAL DU 29 AVRIL 2014

Ce Conseil Municipal finalisait la mise en place des Conseillers Municipaux Délégués, avec l'officialisation des indemnités allouées aux élus locaux. Monsieur Jean Pierre MEUR a souhaité qu'une partie de ces indemnités soit répartie vers les Conseillers Municipaux Délégués.

Ensuite, ont été élus les Conseils Municipaux qui représenteront la commune auprès des organismes extérieurs, des établissements publics communaux et des structures intercommunales. (Caisse Nationale d'Action Sociale, Syndicat d'Initiative, Caisse des Ecoles, etc...)

Un Conseiller Municipal a été désigné comme correspondant représentant la commune pour les questions relative à la défense.

Enfin ont été élus les membres aux commissions municipales :

- Commission d'Appel d'Offres et jury de concours (CAO).
- Différente commission municipales. (Finances, Travaux, Urbanismes Sports, etc...)

Notre commune recense 2624 habitations. Monsieur Jean Pierre MEUR informe que les dotations de l'Etat sont en grande baisse (-70.000€). Afin de maintenir les Cotisations auprès des Syndicats de l'Orge et du Syndicat Intercommunal de la Vallée de l'Yvette, les Urbisylvains subiront une hausse d'environ 30€ répartis sur la taxe foncière et la taxe d'habitation.

Enfin, un point concernant l'Urbanisme devait être débattu. Il s'agit de l'Opération Immobilière située voie des Postes /avenue de la Division Leclerc (RN20). Une convention de Projet Urbain Partenarial entre la commune et la Société LOGIREP. C'est la deuxième phase de l'urbanisation de la zone UE. (Cela concerne la propriété à gauche dans le sens voie des Postes RN20) Mais il semblerait que LOGIREP tarde à remettre son dossier.



La suite au verso...





ELECTIONS EUROP'ESSONNE

La Monsieur Vincent DELAHAYE a été réélu Président de la CAEE. Notre Maire, Monsieur Jean Pierre MEUR est élu 5ème vice-Président, en charge de l'eau.

Europ'Essonne nous informe aussi des mesures de bruits réalisés par « Bruitparif ».

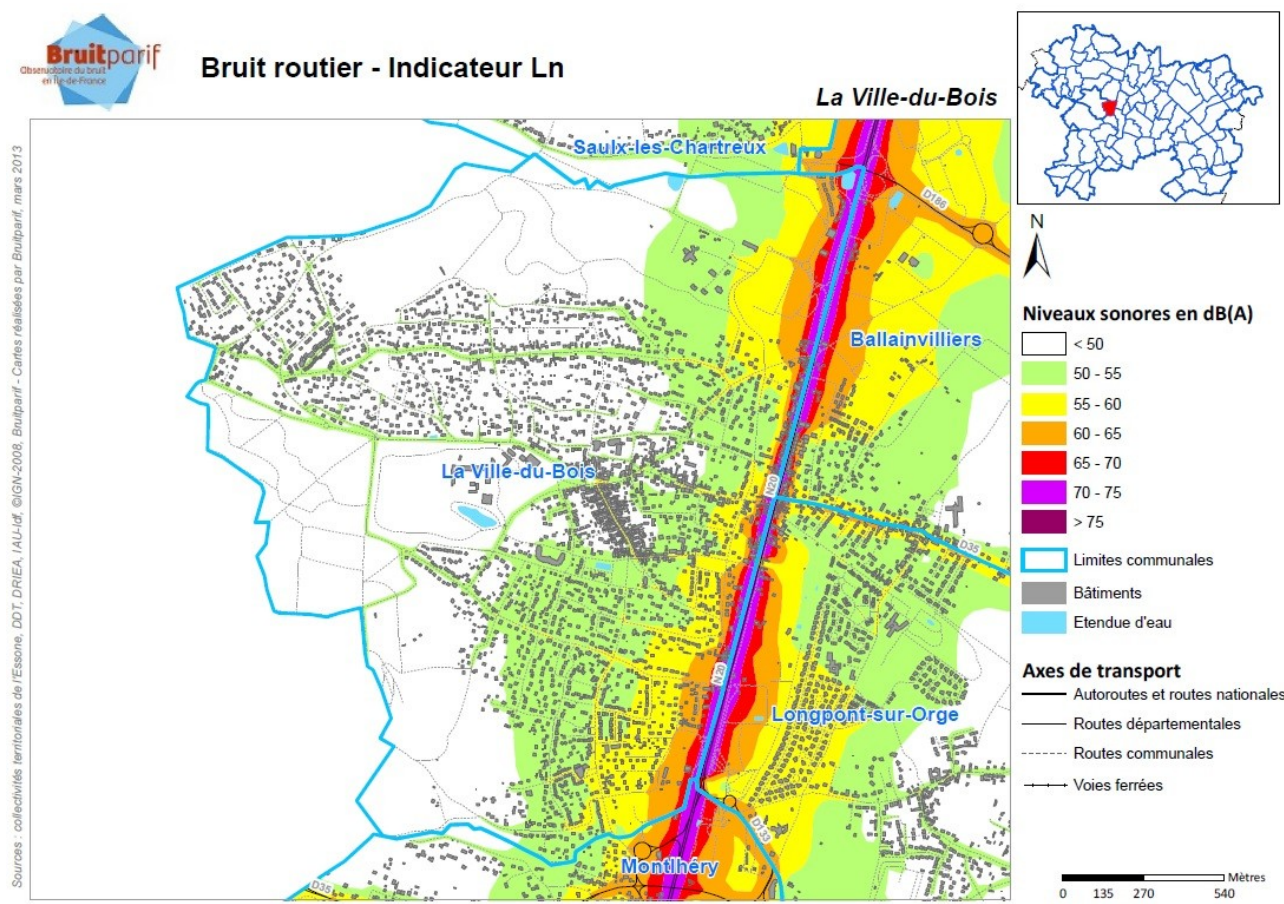
Une directive européenne du 25 juin 2002, relative à l'évaluation et à la gestion du bruit dans l'environnement demande à toutes les agglomérations de plus de 250000 habitants de réaliser une cartographie stratégique du bruit sur leur territoire. Toutes les communes d'Europ'Essonne, exceptées Nozay et Villejust appartiennent à l'agglomération parisienne (au sens de l'INSEE), et sont donc concernées par cette directive européenne.

Les cartes sont consultables sur le site de BruitParif, organisme de référence en matière bruit en Ile de France, qui a réalisé l'étude.

<http://www.europessonne.fr/au-quotidien/environnement/exposition-au-bruit>

Elles sont également téléchargeables commune par commune en vous rendant sur le site cité ci-dessus. Nous sommes largement au-dessus des seuils imposés, notamment pour les routes.

Voici un extrait correspondant à des mesures réalisées en mars 2013 à La Ville du Bois :



Cette carte est édifiante sur les nuisances sonores subies sur la partie de notre commune jouxtant la RN20.



CONTROLES DES POIDS LOURDS SUR LA RN20

Nos actions auprès des différents élus de l'Essonne commencent à porter leurs fruits. Madame Claire Lise CAMPION, Sénatrice du Sud-Essonne est très sensible aux problèmes des poids lourds sur la RN20.

Début avril en l'espace de trois heures, une cinquantaine de poids-lourds ont été verbalisés sur la RN 20 entre Etréchy et Boissy-St-Yon. Excès de vitesse, dépassement de temps de conduite, non respects des distances de sécurité sont les principales verbalisations. (Source le parisien 10/04/2014)

Madame Claire Lise CAMPION a rappelé son action sur son site dont nous vous donnons connaissance ci-dessous.

RN20 : maintenir la pression des contrôles routiers pour un axe plus sûr

En réponse à ses correspondances de juin et novembre 2013 par lesquelles elle alertait le Préfet de l'Essonne sur le manque de sécurité de l'axe RN20, Claire-Lise CAMPION s'est vu communiquer le détail des opérations menées en 2013.

Dans un courrier daté du 30 avril 2014, Monsieur Bernard SCHMELTZ indique ainsi qu'en 2013, la brigade des motocyclistes de la gendarmerie a réalisé **de nombreux contrôles aléatoires de vitesse** pour les véhicules légers et les poids lourds. **D'autres opérations spécifiques, régulièrement programmées**, s'y sont conjuguées :



- Contrôle de vitesse hebdomadaire entre Etréchy et Angerville
- Contrôle des poids lourds hebdomadaire effectué avec les contrôleurs de transports terrestres (vérification du temps de repos, du poids du véhicule, etc.)
- Contrôle coordonné gendarmerie / police nationale mensuel entre Etampes et Arpajon
- Des contrôles imprévisibles en fonction de l'accidentalité du moment et des disponibilités des équipes concernées

Le Préfet rappelle également que **les contrôles automatisés** s'opèrent via 6 radars fixes et un radar feu rouge, répartis sur le tronçon essonnien de l'axe RN20.

Dans son courrier du 28 novembre 2013, Claire-Lise CAMPION exprimait le souhait d'une amplification des contrôles. Aussi, elle se réjouit de l'annonce de **l'implantation d'un nouvel équipement** - un radar de type ETVM dit « tronçon » - **actuellement à l'étude**. Une nouvelle implantation dont la justification tiendrait essentiellement à la vitesse pratiquée par les poids lourds et à l'étroitesse de la voie à cet endroit.

Enfin, à l'issue de sa réponse, le Préfet de l'Essonne exprime sa volonté de maintenir « une forte pression, cette année encore, tout le long de cet axe ». Une volonté partagée par Claire-Lise CAMPION qui continuera d'œuvrer pour que les choses évoluent dans ce sens.



INFOS SUR LES ACTIONS AVEC L'ASSOCIATION A10GRATUITE

Nous vous invitons à signer la pétition et à la faire connaître autour d'eux soit en passant par notre site: www.bvvb.org, soit directement par a10gratuite.free.fr. Plus nous serons à signer, plus l'impact sera important auprès du Ministère. Nous comptons sur vous pour faire partager cette pétition.

Egalement, sur le site d'A10 Gratuite, vous pourrez visionner une séquence animée expliquant bien le racket des concessionnaires autoroutiers.

Cette association a adressé un courrier aux Sénateurs et Députés qui ont posé soit des questions orales, soit des questions écrites au Sénat et l'Assemblée Nationale. Cela touche 109 parlementaires.

Monsieur Gérard TESSIER a participé avec le Président de A10 Gratuite à une rencontre avec une Sénatrice du Val de Marne. Cela a été l'occasion de renforcer nos propos sur l'encombrement des réseaux secondaires (dont la RN20) et la pauvreté des transports en commun sur en dessous de la ligne Orsay-Longjumeau, Orly. Cela a également été l'occasion de rappeler que nous avons un projet un TCSP qui est bien long à se mettre en place.

Nous vous confirmons la date du 17 juin 2014 : opération sur RN20 à la Ville du Bois : distribution tract et carte postale pétition (dispense d'affranchissement)

Nous ne manquerons pas de vous solliciter pour vous associer l'opération du 17 juin. Nous comptons sur votre participation.

FAITES NOUS CONNAITRE

Depuis plusieurs bulletins, nous vous faisons suivre notre bulletin d'adhésion. Si un de vos amis, une de vos connaissances souhaite nous rejoindre, remettez-lui le bulletin ci-dessous. Merci de votre participation.

Nom : _____ Prénom : _____

Nombre de personnes habitant le foyer : _____

Adresse : _____ Code postal : _____

Localité : _____

Tel : _____ Email : _____

Cotisation versée : _____ Chèque : Espèces :

Participation minimale par foyer : 6 € Chèque à libeller à l'ordre de « Bien Vivre à La Ville du Bois ». Un reçu vous sera envoyé dès réception de votre adhésion